

Réouverture de la Bibliothèque-documentation du CEREP à partir du 2 juin 2020

La Bibliothèque-documentation du CEREP rouvre ses portes au public à partir du mardi 2 juin à 14h.

Dans le cadre de la crise sanitaire qui perdure, le règlement et les horaires sont modifiés comme suit :

- Accueil du public, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 14h à 18h
- Limitation du nombre de lecteurs à 5 simultanément et port du masque obligatoire à partir de 10 ans (disponible sur demande : 1 €)
- Accès aux documents en libre-service ou en réserve sur demande, après lavage ou désinfection des mains
- Pas d'accès aux ordinateurs : recherches bibliographiques ou d'informations sur demande
- Utilisation du copieur après lavage ou désinfection des mains obligatoire (gel hydro-alcoolique à disposition)
- Dépôt de tous les documents sans exception dans une caisse datée pour désinfection quotidienne et mise en quarantaine de 3 jours minimum

Le mobilier est désinfecté tous les matins et après chaque utilisation.

Ces mesures indispensables pour assurer la sécurité de tous permettront d'accueillir au mieux les lecteurs, de mettre à leur disposition la grande salle de lecture et les nombreuses ressources conservées au CEREP (Histoire locale, archéologie et histoire de l'art, muséographie).

CEREP
5 rue Rigault 89100 Sens
03 86 83 88 90
v.garret@mairie-sens.fr